

CONSEIL MUNICIPAL DE GAJAC

COMPTE-RENDU

Vendredi 10 juillet 2020 à 19h00

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GAJAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal LOSSE, Maire de GAJAC.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11

Ont voté

Pour : 9

Contre : 0

Présents : 8

Abstention : 0

Date de convocation : 04 juillet 2020

Présents : M. Pascal LOSSE, Philippe VIGNEAU, Pierre LECLERC, André LAPORTE, Janick GERMY, Mmes Marie-Lise NOUAILLE, Corinne LOSSE, Denise COOMBS COUTHURES.

Absentes excusées : Mme Hélène AYACHE ayant donné pouvoir à Mme Marie-Lise NOUAILLE.
Mme Karine CHANTELOT.

Absent non excusé : Mr Benoît DIONIS DU SEJOUR.

Secrétaire de séance : Mr Pierre LECLERC.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} juillet 2020.

Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants concernant les élections sénatoriales du 27 septembre 2020

En vue des Elections des Sénateurs prévues le 27 septembre 2020, il est procédé à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants.

Le bureau électoral est présidé par Monsieur le Maire, les deux conseillers municipaux les plus âgés soit Monsieur Pierre LECLERC et Monsieur Janick GERMY ainsi que les deux conseillers municipaux les plus jeunes soit Madame Corinne LOSSE et Madame Marie-Lise NOUAILLE.

Le Maire a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral, le Conseil Municipal devait élire 1 délégué et 3 suppléants.

Le Maire a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L.288 et R. 133, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour l'élection du délégué :

Monsieur Philippe VIGNEAU est proposé en tant que délégué.

Monsieur Philippe VIGNEAU a été proclamé élu au premier tour par 9 voix Pour et a déclaré accepter le mandat de délégué.

Pour l'élection des suppléants :

Monsieur Pierre LECLERC est proposé en tant que suppléant.

Monsieur Pierre LECLERC a été proclamé élu au premier tour par 9 voix Pour et a déclaré accepter le mandat de suppléant.

Monsieur Janick GERMY est proposé en tant que suppléant.

Monsieur Janick GERMAY a été proclamé élu au premier tour par 9 voix Pour et a déclaré accepter le mandat de suppléant.

Madame Denise COOMBS-COUTHURES est proposée en tant que suppléante.

Madame Denise COOMBS a été proclamée élue au premier tour par 9 voix Pour et a déclaré accepter le mandat de suppléante.

Questions diverses

Demande locataire

Mme DUTHU, locataire au 4 FALY a fait une demande pour la pose de panneaux photovoltaïques concernant son logement pour un coût de 1 euro.

Le Conseil Municipal va étudier cette demande particulière.

Travaux supplémentaires Budget 2020

Des travaux supplémentaires sont envisagés dans le cadre du budget 2020.

Ils concernent la réfection des allées pour l'accessibilité handicapés au niveau des deux églises et des deux cimetières.

Cochons « Grand Tronc »

Monsieur le Maire, le premier Adjoint et un conseiller municipal se sont rendus deux fois chez Monsieur Patrice Martin à propos de ses cochons divagants, actuellement en lieu de dépôt chez Monsieur Laurent GOURGUES.

Les travaux de remise en état de la clôture ayant été réalisés au minima, Monsieur le Maire et les élus donnent leur accord pour la restitution des bêtes, le samedi 11 juillet 2020.

Réunion d'informations SCOT

Monsieur le Maire et Monsieur Philippe VIGNEAU ont assisté à une réunion d'information sur le SCOT à Mazères, le Lundi 6 juillet 2000.

Congés Adjoint Technique

Mme Arlette LOVATO prendra ses congés le 20, 21, 23 et 24 juillet 2020.